

## **Organisateur de l'activité**

- **Nom**  
Maison de l'Europe de Montpellier et Mouvement Européen Hérault
- **Prénom**  
Maison de l'Europe de Montpellier
- **Raison sociale**  
Association

## **Informations pratiques**

- **Intitulé de l'activité**  
L'Union Européenne veut-elle en finir avec les services publics ?
- **Description de l'activité**  
Consultation citoyenne organisée sur la thématique des services publics, en présence de Monsieur  
Alain DUMORT, chef de la Représentation de la Commission européenne à Marseille
- **Date et heure**  
Le mercredi 23 mai à 18h
- **Lieu**  
Hôtel Mercure - Amphithéâtre
- **Nombre de participants**  
40
- **Catégories de publics présents**  
Grand public

- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**  
Monsieur Alain DUMORT
- **Thèmes évoqués**  
L'ouverture à la concurrence des services publics et entreprises publiques en France et au sein de l'UE  
L'économie sociale de marché, telle que définie dans le Traité de l'UE  
La notion de délégation de services publics en France et dans les autres Etats-membres et son ouverture à la concurrence  
Conception française et conception européenne de l'intérêt général  
Les problématiques de l'élargissement de l'UE  
La répartition des grands postes du budget européen

### Synthèse de l'activité

- **Pistes de proposition formulées**  
cf. voir les réponses ci-dessous
- **Questions / attentes / problèmes soulevés**  
Qui pense que l'UE veut la fin des services publics et pourquoi ?  
Peut-on imaginer des services publics européens ?  
La mise en concurrence fragilise les entreprises publiques à bout de souffle .  
La notion de délégation de services publics existe-t-elle chez les autres Etats-membres et si oui, comment est-elle soumise à la mise en oeuvre de la concurrence ?  
L'enseignement est-il soumis à la concurrence ?  
Jusqu'où va la concurrence au niveau des services publics ?  
Si la notion de services publics n'existe pas en Serbie et au Monténégro, le fonctionnement des SIEG en Europe sera menacé par le moyen du vote unanime : à la fois obstacle au changement et moyen de préserver certaines spécificités nationales.  
Comment ça se passe dans les services publics des autres pays ?
- **Pistes de proposition formulées**
  - Rappel de la règle de la concurrence, de son cadre et ses possibles dérogations, telle que définie dans le Traité de l'Union européenne. L'ouverture à la concurrence ne signifie pas forcément une reprise des marchés publics par les opérateurs privés.
  - La perception des services publics en France et de l'intérêt général est très différente de celles des autres Etatsmembres.

L'histoire française et le pacte jacobin ont un poids réel dans la tradition des services publics, notamment par la centralisation de l'Etat.

- L'Union européenne a des capacités limitées en termes d'intervention sur la question des services publics, car

l'organisation et gestion de ces services relèvent des décisions nationales.

- Rappel des valeurs européennes, de la protection du marché intérieur via les négociations d'accords commerciaux

- Observations sur les choix réalisés en termes de budget pour l'UE et par rapport au contexte actuel. Une des manières concrètes d'influencer sur le budget est via le vote.

## **Facultatif**

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**

La consultation s'est déroulée sous un format de questions/réponses, il n'y a pas eu de présentation approfondie au départ,

l'échange a commencé directement et le public a bien participé, en posant de nombreuses questions. Il n'y avait qu'un seul

intervenant, qui maîtrisait parfaitement le sujet et il a fourni un grand nombre d'exemples pour illustrer ses arguments.

La parole était très respectueuse entre le public et l'intervenant.